



Paris, le 13 janvier 2023

à l'attention de  
Monsieur Fesneau,  
Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Objet : préavis de grève à partir du jeudi 19 janvier 2023 reconductible quotidiennement jusqu'au 31 janvier 2023

Monsieur le Ministre,

Le 19 janvier 2023 sera une journée d'action interprofessionnelle en réponse aux annonces gouvernementales relatives au projet de réforme des retraites du 10 janvier. Ce projet, s'il devait s'appliquer, toucherait frontalement l'ensemble des salarié.es, et parmi eux, les agent.es publics.

Les agent.es des services et établissements publics de votre pôle ministériel seraient, dans ce cadre, pleinement concerné.es par le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de leur durée de cotisation.

En conséquence, nos organisations syndicales appellent les personnels des services et établissements publics sous tutelle du MASA à s'inscrire dans cette journée de mobilisation et des suites qui pourront y être données.

Nous vous prions de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève reconductible à compter de la journée du 19 janvier 2023 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agent.es travaillant en horaires décalés, jusqu'au 31 janvier 2023 inclus.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'intersyndicale du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Mattei Clémentine  
Cosecrétaire générale du SNETAP-FSU